



Grand Collège des Rites Écossais

SUPRÊME CONSEIL DU 33^{DEGRÉ} EN FRANCE
1764 - 1804
GODF

Lettre mensuelle n°184 - juin 2022

Très chers Frères et Sœurs,

Lors de sa tenue solennelle du 16 juin, le Suprême Conseil, soumis aux mêmes règles que les autres Ateliers de la Juridiction, a procédé à l'élection de ses Officiers pour l'année maçonnique 6022-6023.

Cette élection et l'installation qui s'ensuit sont les marqueurs manifestes d'une transition, du passage d'une année maçonnique à une autre.

Elles doivent être aussi l'occasion de faire le bilan du travail de l'année passée et de s'interroger sur l'activité à venir.

Pour ce qui est de l'avenir, le Suprême Conseil poursuivra les travaux qu'il a engagés depuis juin 2021 au sein de ses différentes commissions qui ont encore matière à réflexion et à propositions.

Quant au passé, un bilan général de l'activité sera porté à votre connaissance, via le site « Extranet », en amont de l'Assemblée générale de AMHG qui doit se tenir le mardi 30 août. De l'année écoulée, retenons cependant deux éléments marquants.

D'une part, l'année maçonnique 6021-6022, beaucoup moins affectée que l'année précédente par la crise sanitaire, s'est déroulée dans des conditions quasi normales et les Ateliers ont pu reprendre leur activité dans les formes habituelles, redonnant à notre pratique maçonnique traditionnelle ce qui est, et doit demeurer, fondamental : « tenir loge » comme l'on disait au XVIII^e siècle.

D'autre part, les effectifs de la Juridiction sont en progression régulière et sur le point d'atteindre 9 000 membres. Cela atteste la vitalité du Grand Collège des Rites Écossais – Grand Orient de France ainsi que l'intérêt porté au Rite Écossais Ancien Accepté. Voyons également là à la fois l'effet bénéfique de l'organisation de nombreuses Tenues ouvertes aux Maîtres et la concrétisation de l'implication de chacun de nous auprès des Frères et Sœurs des Loges symboliques pour les convaincre de l'intérêt à nous rejoindre afin de poursuivre leur cheminement initiatique au-delà de la Maîtrise. Il s'agit là de pratiques essentielles que nous devons absolument maintenir pour assurer l'avenir de notre Juridiction.

Pour l'instant, toutefois, l'heure est au repos.

Je vous souhaite donc à tous de belles et bonnes vacances d'été et espère vous retrouver nombreux lors de nos Grandes Tenues fin août à Paris.

Avec ma très fraternelle amitié.

T. : I. : F. : Georges LASSOUS, 33^e
Très Puissant Souverain Grand Commandeur